

Rémunération AIFM & OPCVM

Bruxelles, le 29 juin 2017

Veuillez trouver ci-dessous les informations relatives au cadre réglementaire AIFM (gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs) et OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) pour **Degroof Petercam Asset Management** (DPAM en abrégé)

Belgique

	Comité de Direction		Autres collaborateurs avec impact AIFM		TOTAL (*)
	Paiement 2016	Reporté	Paiement 2016	Reporté	
Nombre de personnes	8.00	2.00	9.00	9.00	17
Salaire de base	1,619,167	170,122	745,187		2,364,354
Rémunération variable	435,389	72,500	215,217	215,217	650,606
Pensions	171,294		85,743		257,037
Autres	75,816		48,654		124,470

Les rémunérations et les avantages ont été calculés conformément à la "politique de rémunération pour le personnel identifié" datée du mois de mars 2017.

Cette politique peut être consultée sur le site <https://www.degroofpetercam.be/en/institutional-asset-management>

Le Conseil d'Administration de DPAM confirme que la politique de rémunération a été mise en œuvre conformément aux procédures adoptées.

(*) les données reprises sous la rubrique "Reporté" ne sont pas prises en compte dans les totaux

